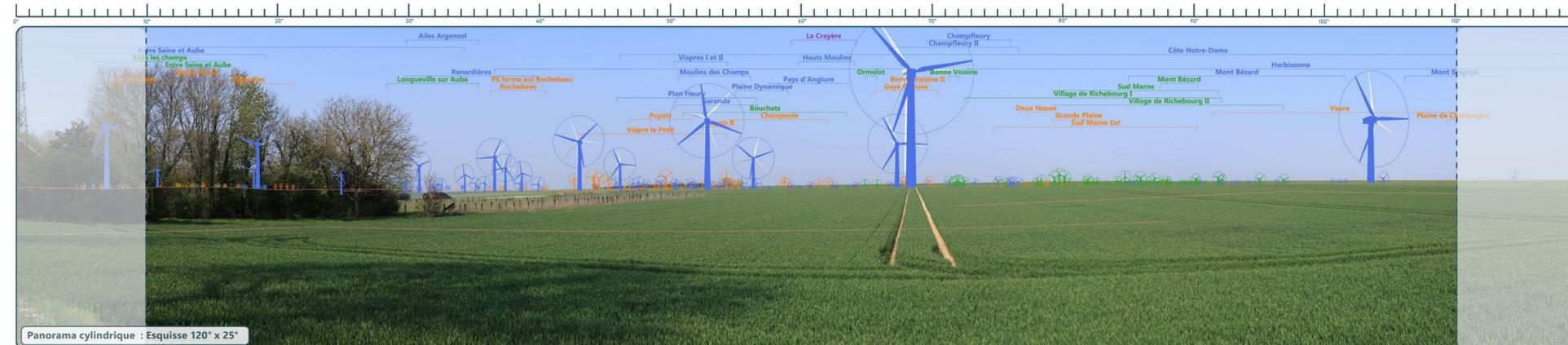
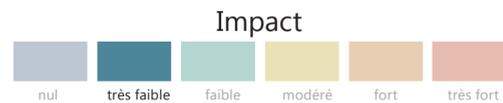


Données de la prise de vue

Coordonnées L93 - Altitude : 785989 6835102 - 166 m Éolienne la plus proche : E4
 Date et heure de prise : 20/04/2021 10:40 Distance : 16949 m
 Hauteur de l'appareil : 1.7 m

À l'est de l'aire d'étude éloignée, la départementale 677 offre un paysage d'apparence assez ouvert, notamment dû à la très faible présence des masques végétaux. En réalité, le relief est plus prégnant que les pentes douces ne le laissent présager, ce qui réduit la portée du regard. Les éoliennes de l'arrière-plan en sont d'ailleurs un bon témoin car, malgré leur hauteur, elles sont toutes tronquées par la topographie.

Les éoliennes de la Crayère seront à peine visibles dans ce contexte. Le relief ne laisse apparaître qu'une partie des rotors, dont la hauteur apparente sera très faible, même comparativement aux autres éoliennes. Le motif sera donc à peine perceptible à cette distance.

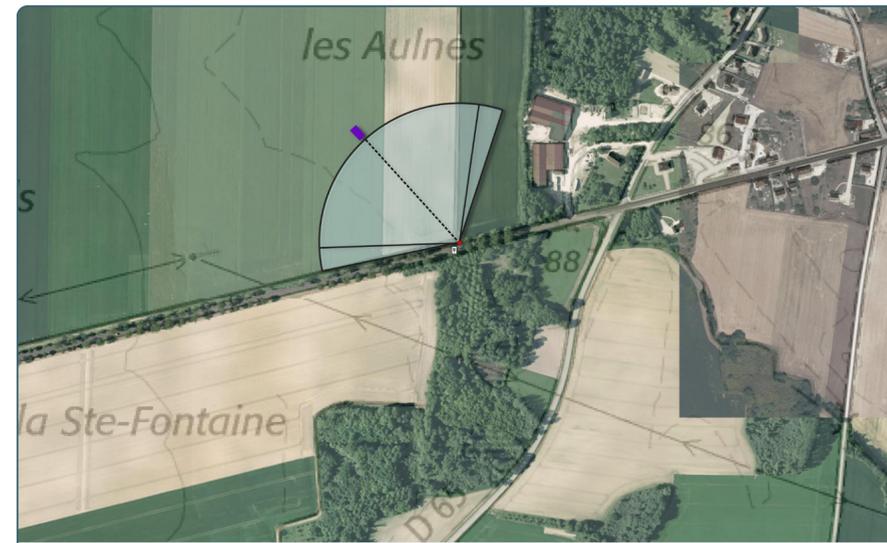
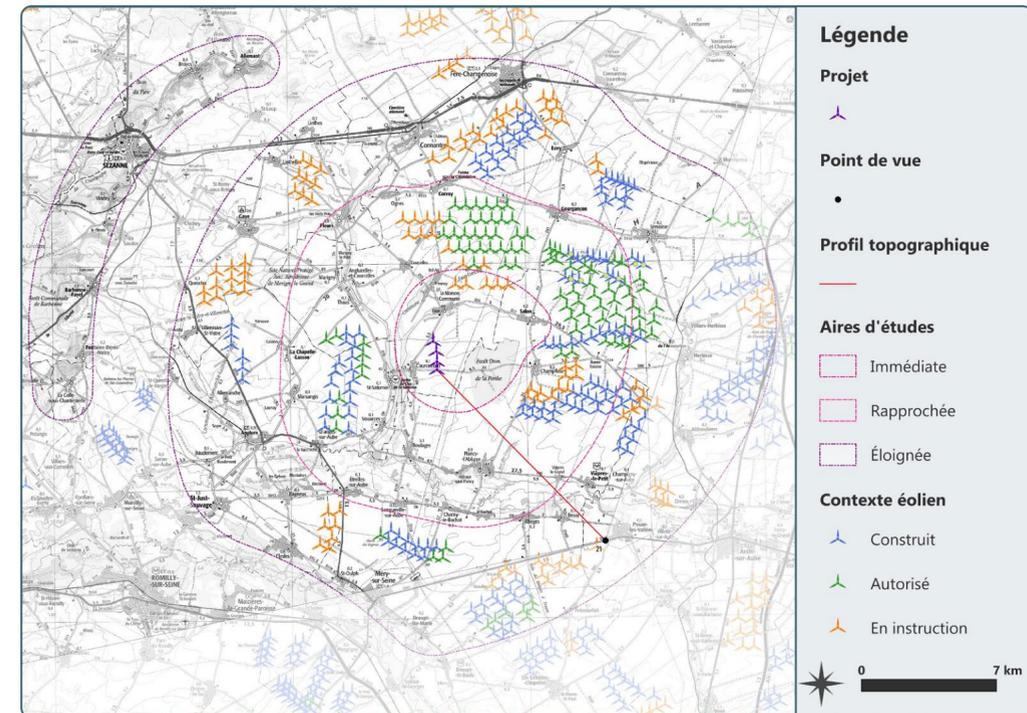




Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)



Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)

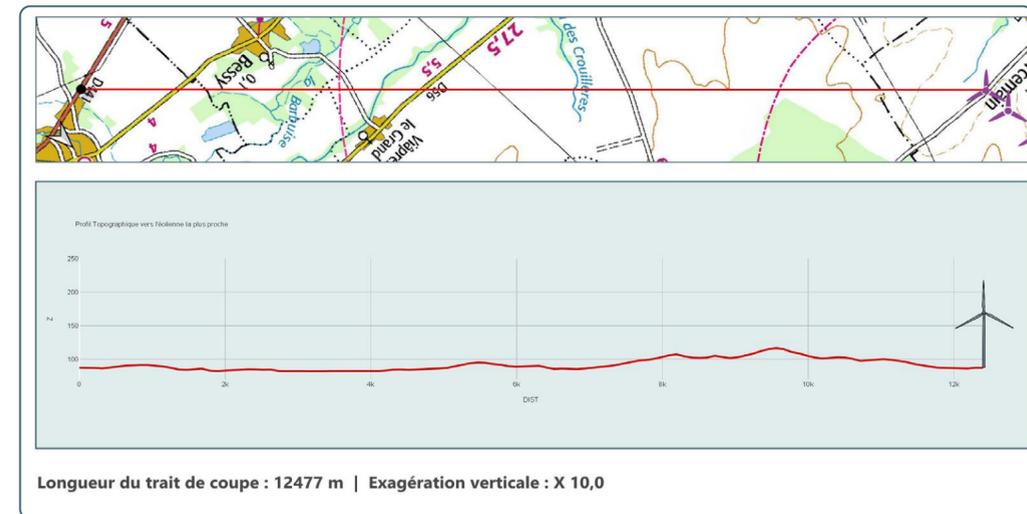
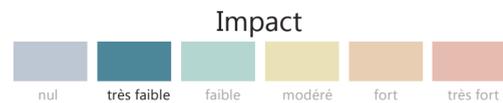


Données de la prise de vue

Coordonnées L93 - Altitude : 777785 6826688 - 87 m Éolienne la plus proche : E4
 Date et heure de prise : 20/04/2021 12:25 Distance : 12477 m
 Hauteur de l'appareil : 1.7 m

Situé en bordure de la vallée de l'Aube, le paysage de Pouan-les-Vallées est caractérisé par un relief peu marqué, permettant au regard de porter au loin. Pourtant, malgré cette sensation de grand espace, le territoire réellement visible est moindre, comme en témoignent les éoliennes du Pays d'Anglure ou de Sud Marne, dont le mât est en grande partie tronqué par la topographie. Les boisements de l'Aube viennent également clore la vue en occupant une partie de l'horizon. Aussi, les motifs verticaux que représentent les éoliennes sont atténués, ce qui renforce la sensation d'horizontalité.

S'insérant en arrière-plan des boisements de l'Aube, le futur parc de la Crayère sera lui aussi atténué par le relief et les structures végétales. Seules les éoliennes E3 et E4 seront perceptibles, à partir du milieu de leurs rotors. Bien qu'elles contribuent à augmenter le motif éolien, leur prégnance reste faible, ce qui atténue leur présence visuelle.

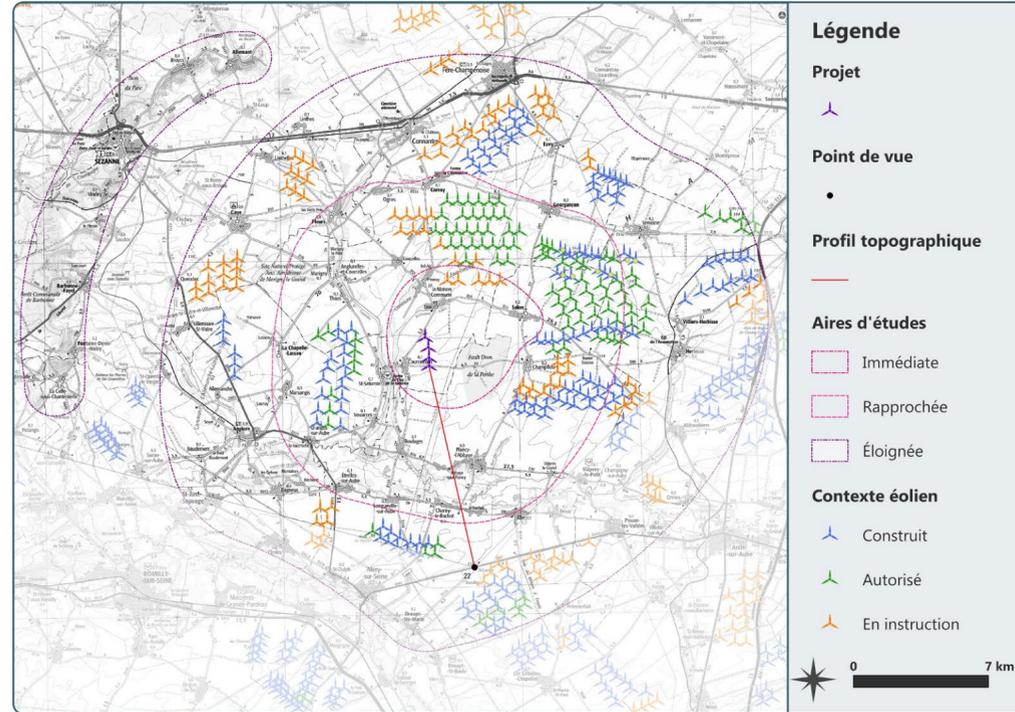




Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)



Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)

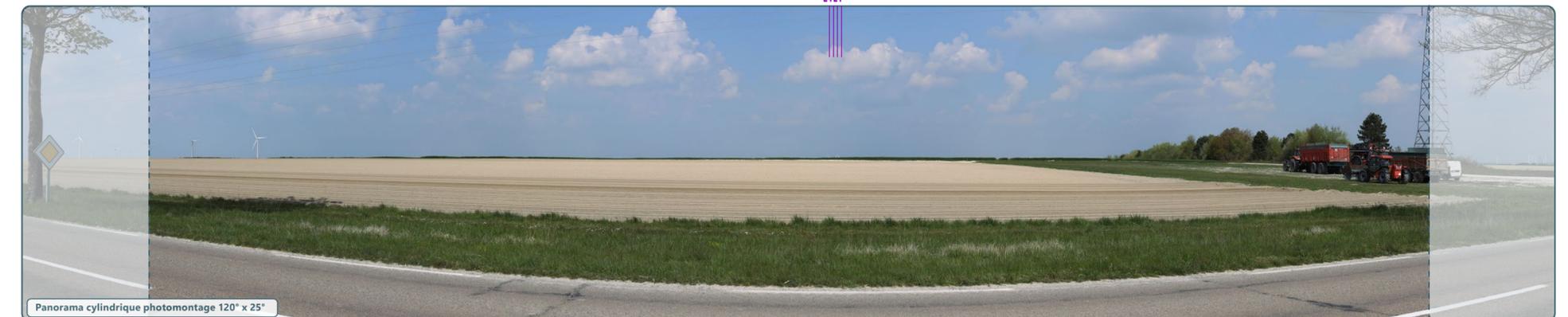
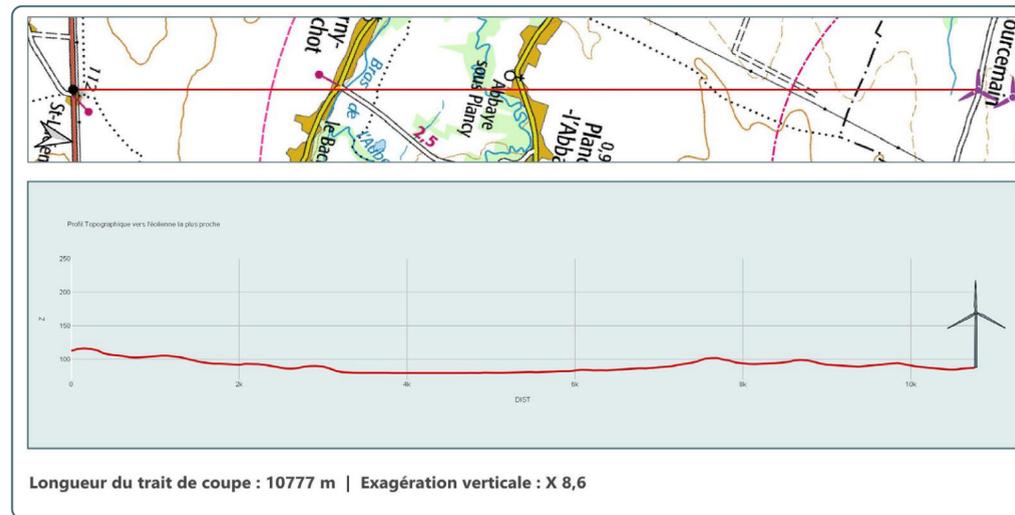


Données de la prise de vue

Coordonnées L93 - Altitude : 771414 6825080 - 112 m Éolienne la plus proche : E4
 Date et heure de prise : 20/04/2021 13:33 Distance : 10777 m
 Hauteur de l'appareil : 1.7 m

Au sud de l'aire d'étude éloignée, la D441 offre le spectacle d'une grande étendue presque ininterrompue. À la fois support visuel et élément du paysage, l'axe de communication est l'un des seuls éléments de cette scène à apporter de la verticalité et de la structure grâce à l'alignement d'arbres qui vient rythmer son parcours. Dans cette mer de cultures, les parcs existants semblent comme réduits. Réduits par la distance, mais également réduits par cette sensation de grandeur et d'immensité qui se dégage de ces paysages de l'horizontal.

Le futur parc de la Crayère ne va que très peu impacter la structure paysagère de cette grande plaine. Il sera en effet en grande partie tronqué par le relief, qui ne laissera apparaître que l'extrémité des pales des éoliennes. La hauteur apparente de ces dernières étant très faible, elles sont très peu visibles et ne génèrent qu'un impact très limité sur le paysage.

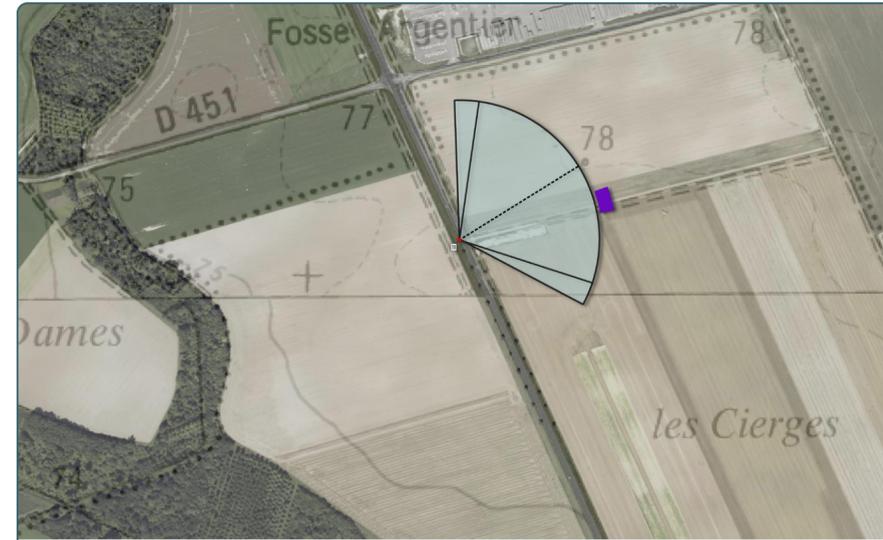
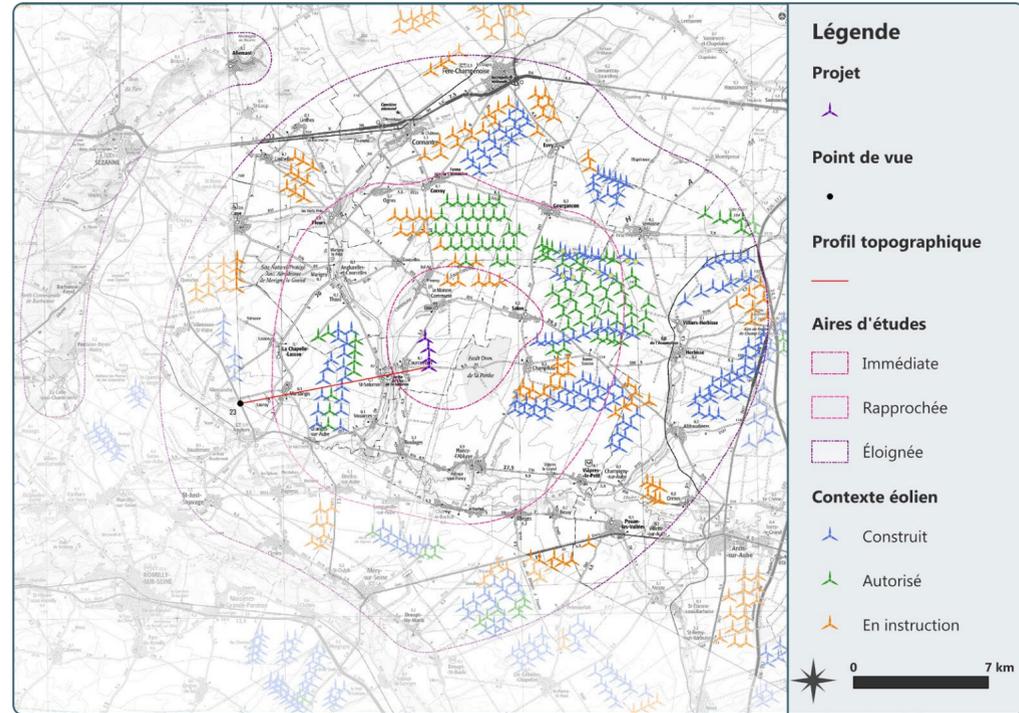




Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)



Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)

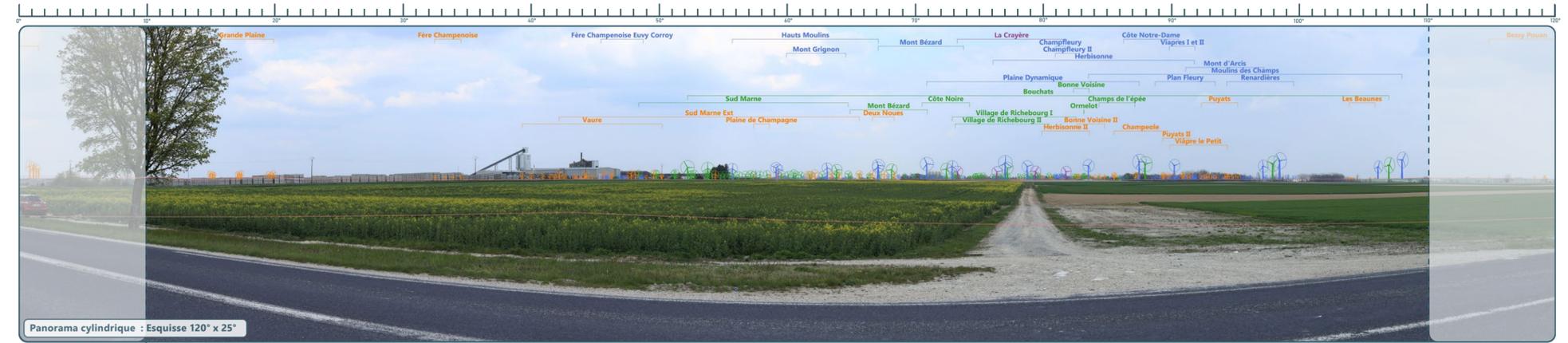
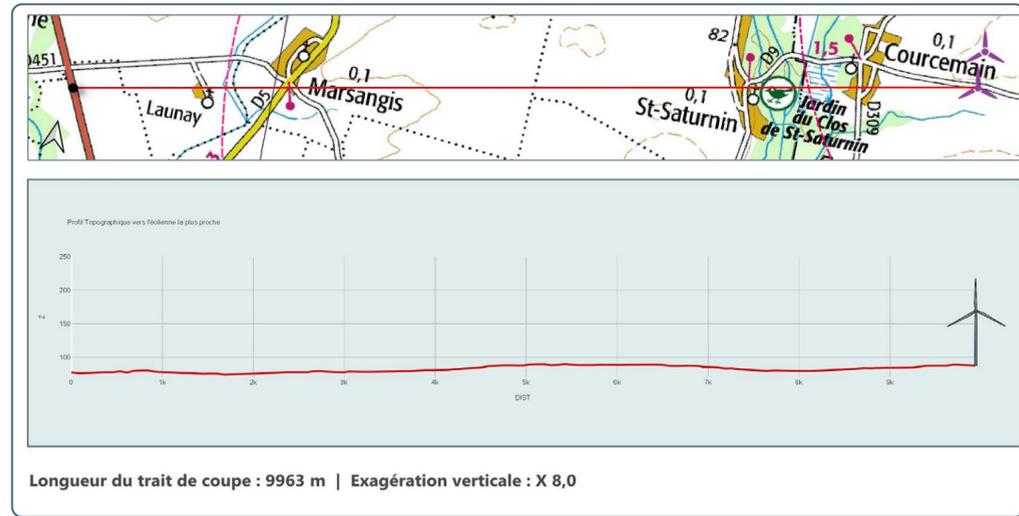


Données de la prise de vue

Coordonnées L93 - Altitude : **759268 6833687 - 77 m** Éolienne la plus proche : **E4**
 Date et heure de prise : **19/04/2021 16:22** Distance : **9963 m**
 Hauteur de l'appareil : **1.7 m**

Au nord d'Anglure, c'est un paysage marqué par un relief plat qui s'offre au regard de l'observateur. Les grandes cultures n'offrent que peu de motifs verticaux, tous concentrés à l'arrière-plan. Cette accumulation de motifs vient occuper l'horizon et délimiter l'espace. Parmi ces motifs, l'éolien se détache par rapport aux boisements, notamment le parc de la Chapelle, dont la présence est évidente malgré sa faible prégnance.

Situé derrière le parc de la Chapelle, derrière les boisements, le futur parc de la Crayère vient s'insérer dans un cadre où l'éolien est déjà présent. Il ne va donc pas occuper un nouvel angle. Toutefois, l'écart de taille entre les parcs n'est pas suffisant pour que l'un concentre l'attention de l'observateur : les éoliennes de la Crayère présentent une taille intermédiaire entre le parc de la Chapelle et les parcs plus éloignés, position qu'il est le seul à assumer et le rend plus remarquable. La géométrie du futur parc est ici très lisible, formant une ligne régulière sur l'horizon et s'insérant de manière globalement parallèle au parc de la Chapelle. De plus, la visibilité du parc est atténuée par la végétation et la distance. Sa prégnance reste faible, ce qui facilite son intégration.



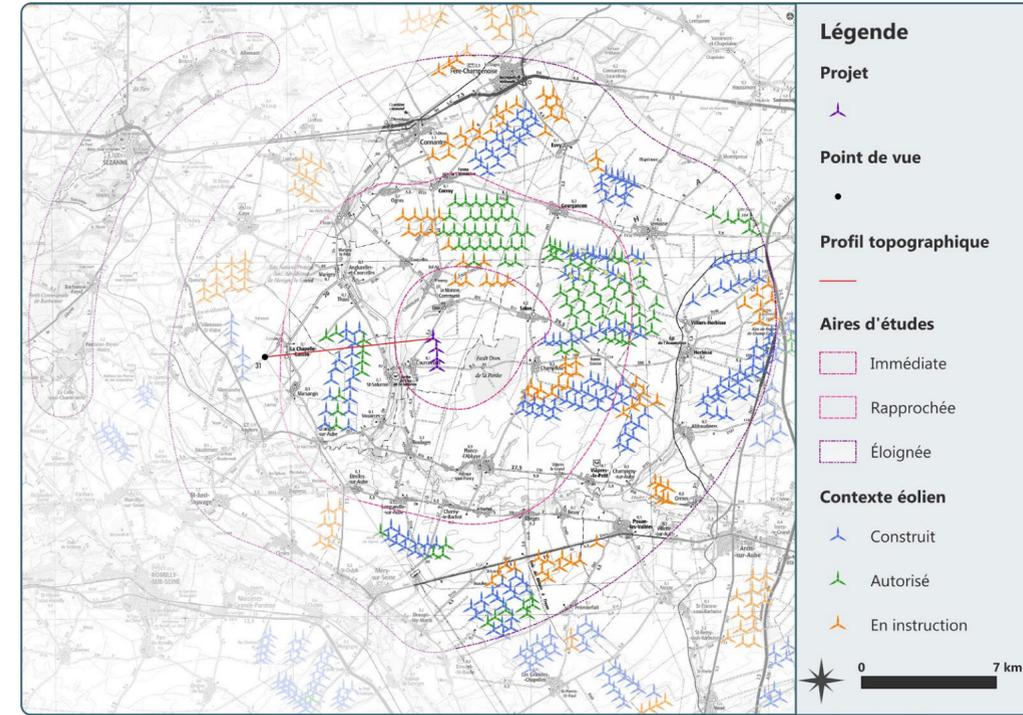


Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)



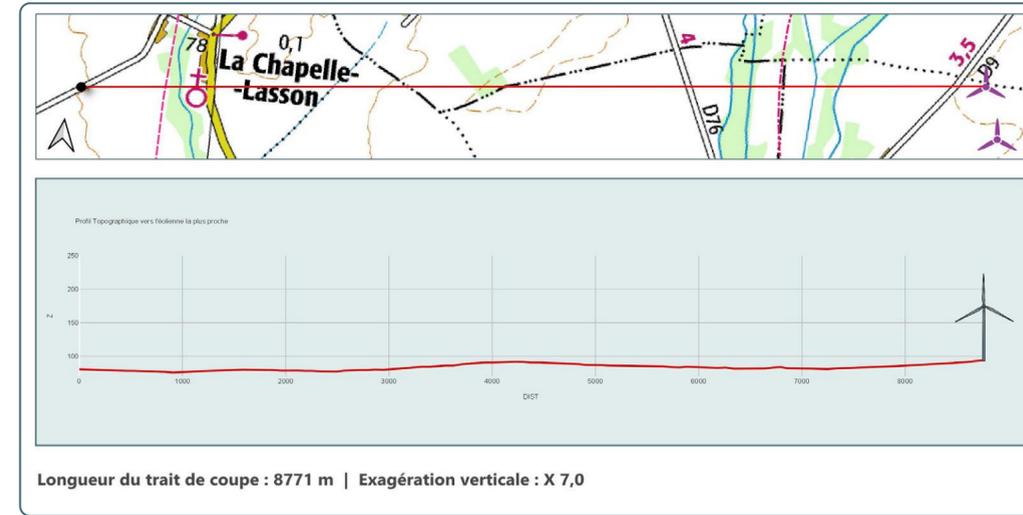
Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)

Vue n°12 - La Chapelle-Lasson - Vue sur la vallée de la Superbe

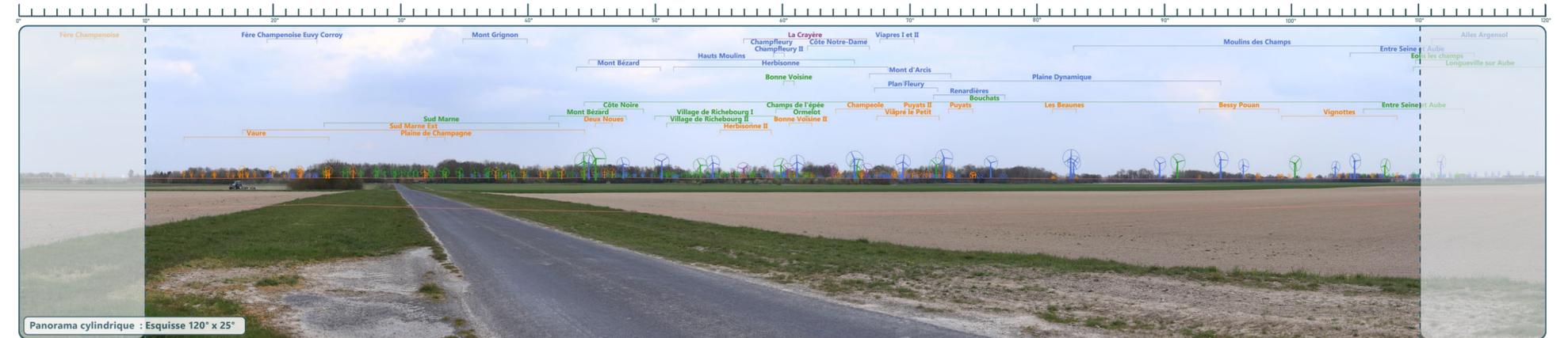


Aux portes de l'aire d'étude rapprochée, dans la vallée de la Superbe, le paysage est marqué par un relief plat, donnant cette sensation de grande étendue. Pourtant, celle-ci est cadrée, délimitée par la ripisylve qui encadre l'ouest de La Chapelle-Lasson. L'éolien semble ici s'insérer dans les boisements, en suivant une ligne parallèle à ce cordon vert, se dévoilant plus ou moins en fonction des hauteurs de la végétation, mais également du couvert qu'offrent les houpiers, changeant en fonction des saisons.

C'est au niveau de ce boisement que se devine le futur parc de la Crayère. En effet, si les rotors sont partiellement visibles, les éoliennes seront en grande partie tronquées par la végétation. Cette perception sera également marquée par une dynamique saisonnière importante. Ainsi, l'hiver permettra de voir les éoliennes là où les houpiers se sont dégarnis, alors qu'en été, la végétation viendra atténuer la présence visuelle des éoliennes.



La Chapelle-Lasson - Vue sur la vallée de la Superbe - Vue n°12



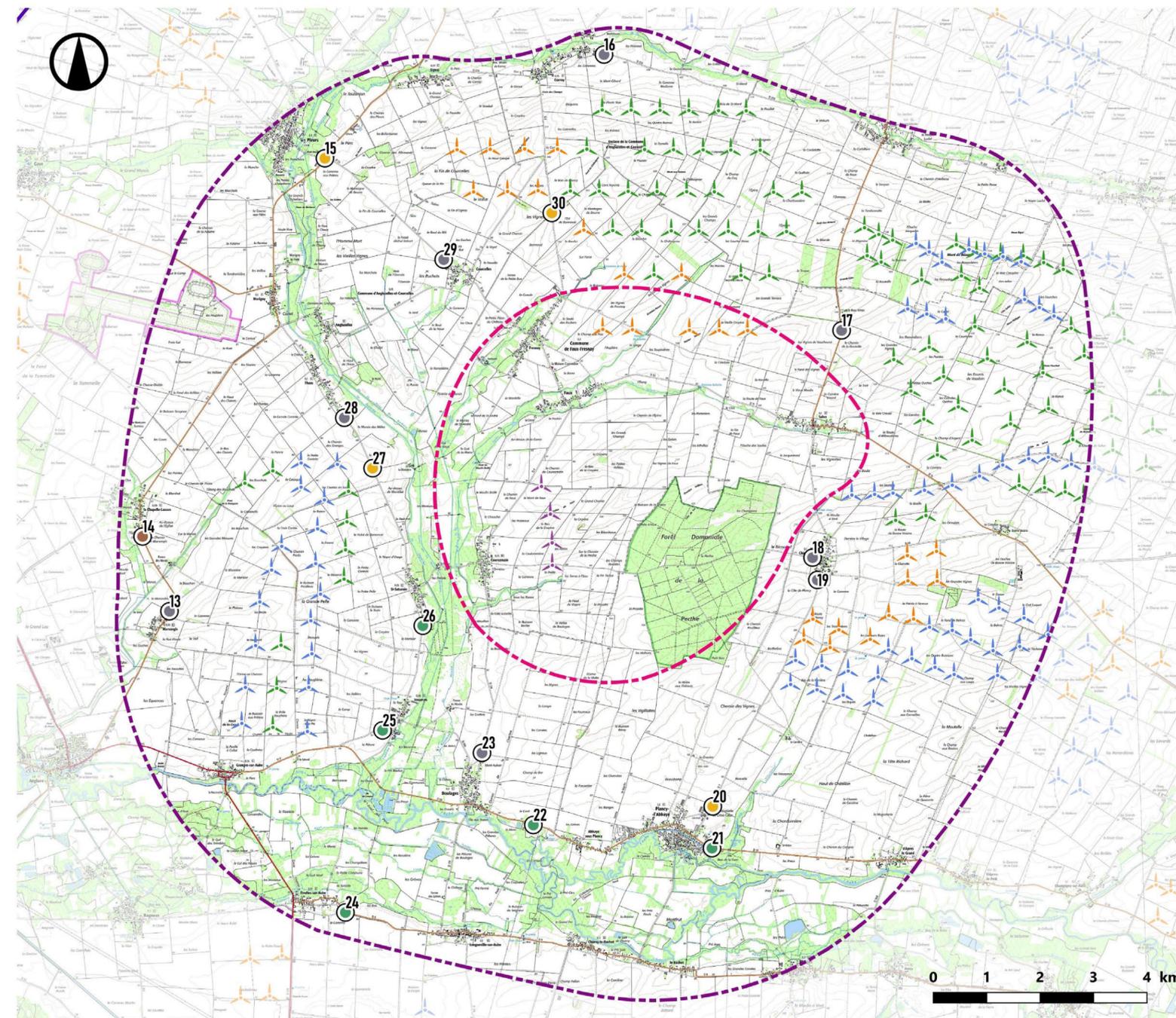


Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)



Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)

4.2. Aire d'étude rapprochée



Points de vue Aire d'étude rapprochée



Mai 2022

Sources : IGN 25®, DREAL Grand-Est
Copie et reproduction interdites

Légende

Éoliennes de la Crayère

Aires d'étude

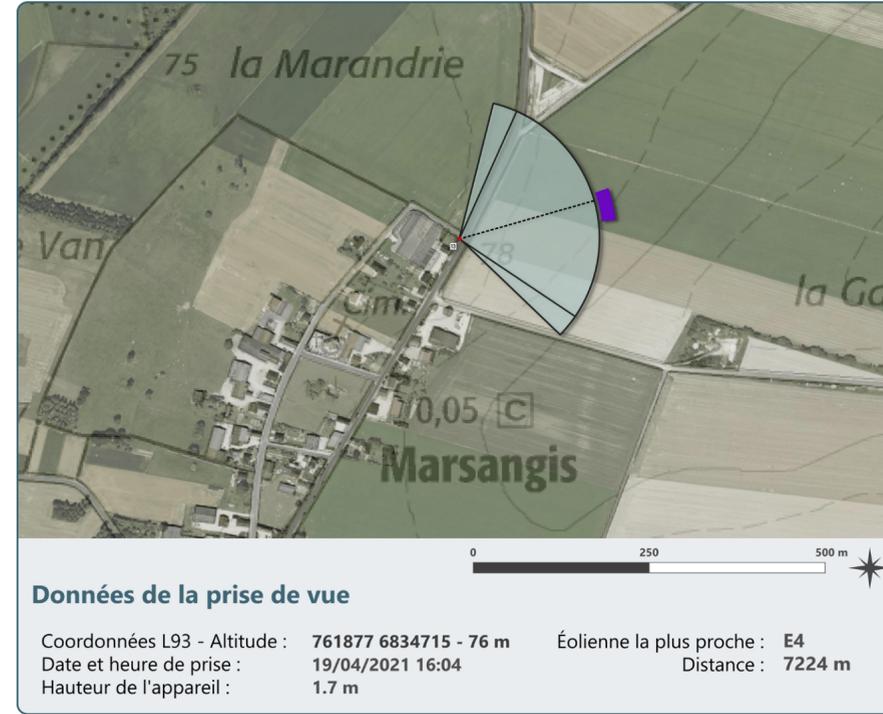
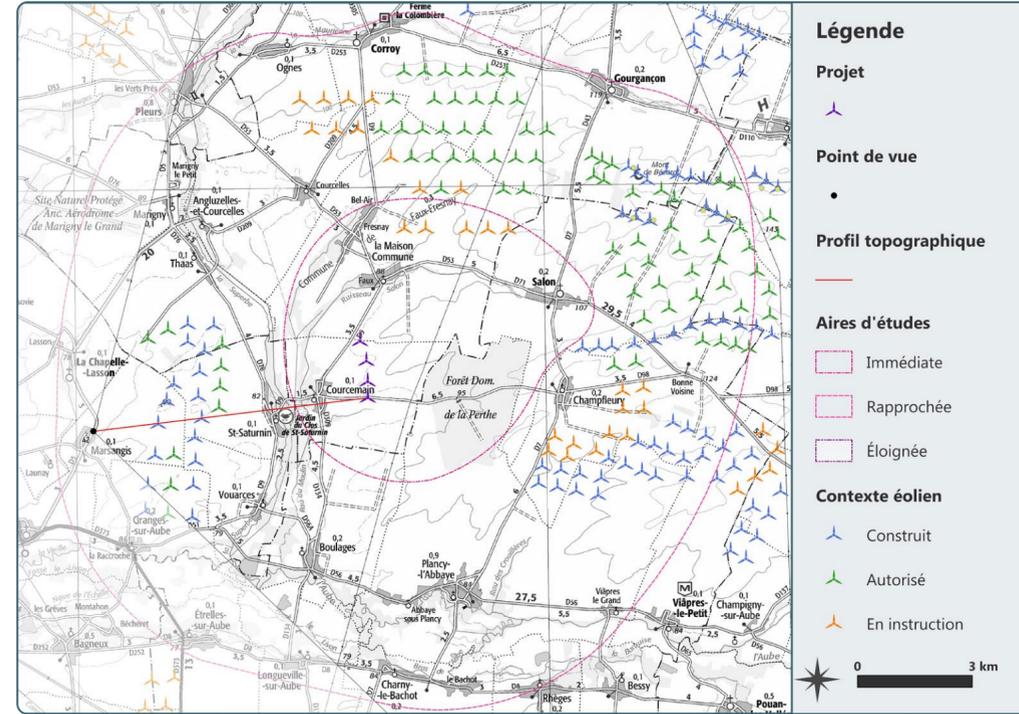
Rapprochée
Immédiate

Parcs éoliens riverains

En fonctionnement
Accordés ou en repowering
En instruction

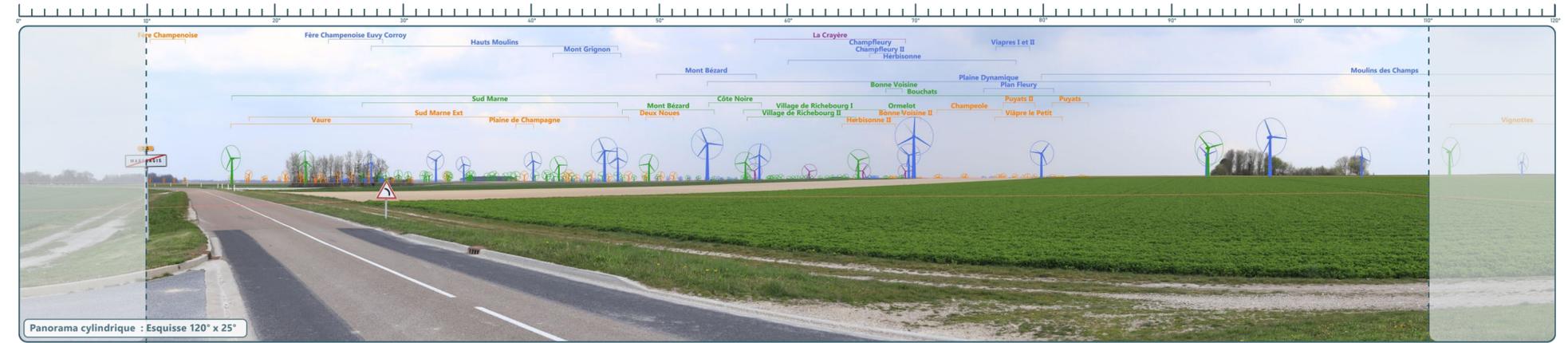
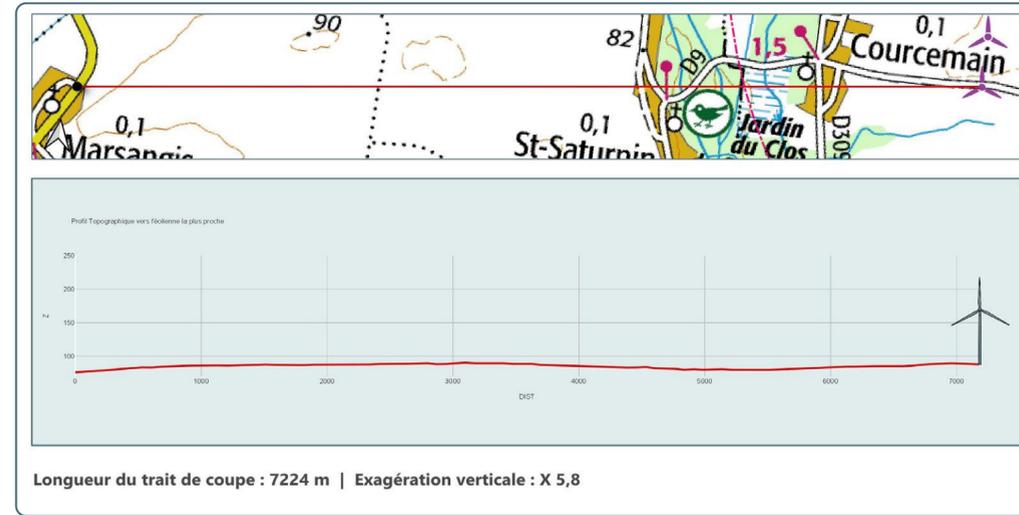
Points de vue

Effets cumulés
Axe de communication
Lieux de vie
Tourisme
Patrimoine
Paysages particuliers



La sortie nord de Marsangis est marquée par un relief relativement plat, du moins en apparence. Comme souvent dans la Champagne Crayeuse, la grande ouverture des plaines cultivées et la faiblesse des pentes donnent une impression de profondeur. Aussi, la ligne de crête est difficilement visible face à cet horizon dégagé. Pourtant, les éoliennes des parcs en arrière-plan, comme le parc de Champfleury ou du Village de Richebourg, sont en grande partie tronquées par le relief. Dans cette grande étendue pauvre en motifs verticaux, le parc de la Chapelle s'illustre comme un motif fondateur de paysage.

Dans ce paysage très ouvert, le futur parc de la Crayère sera visible. Les quatre éoliennes seront toutefois en partie tronquées par le relief : un tiers des mâts disparaîtra sous le niveau de la ligne de crête. Il s'insère à l'arrière-plan des parcs éoliens de Bouchat, de la Plaine Dynamique, des Hauts Moulins et des Moulins des Champs, ce qui atténue leur présence visuelle. De plus, la géométrie linéaire du parc éolien de la Crayère est très lisible depuis ce point, et s'accorde de manière cohérente avec les autres parcs, ce qui facilite leur intégration.

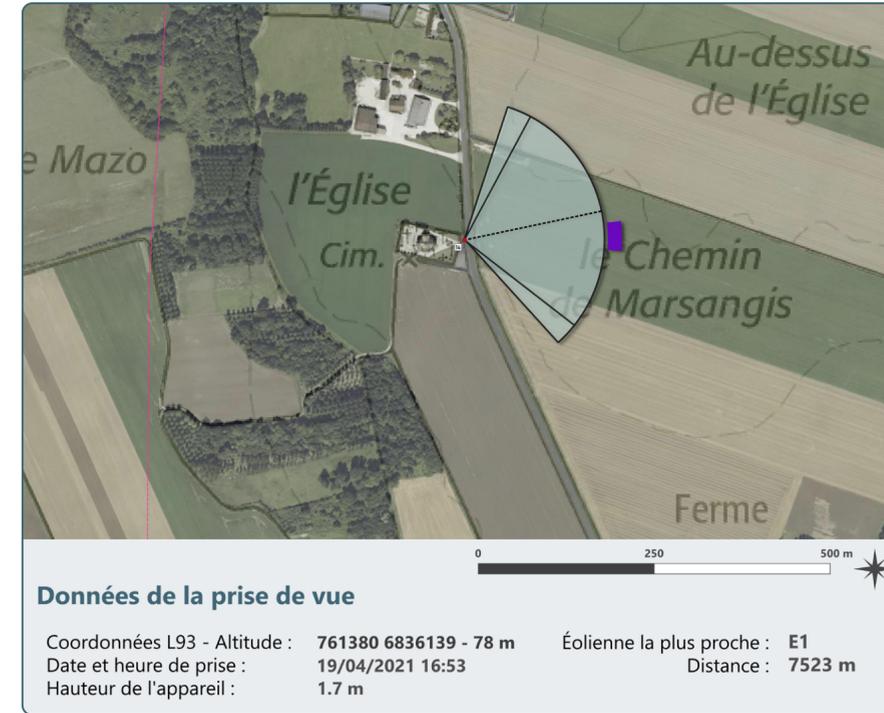
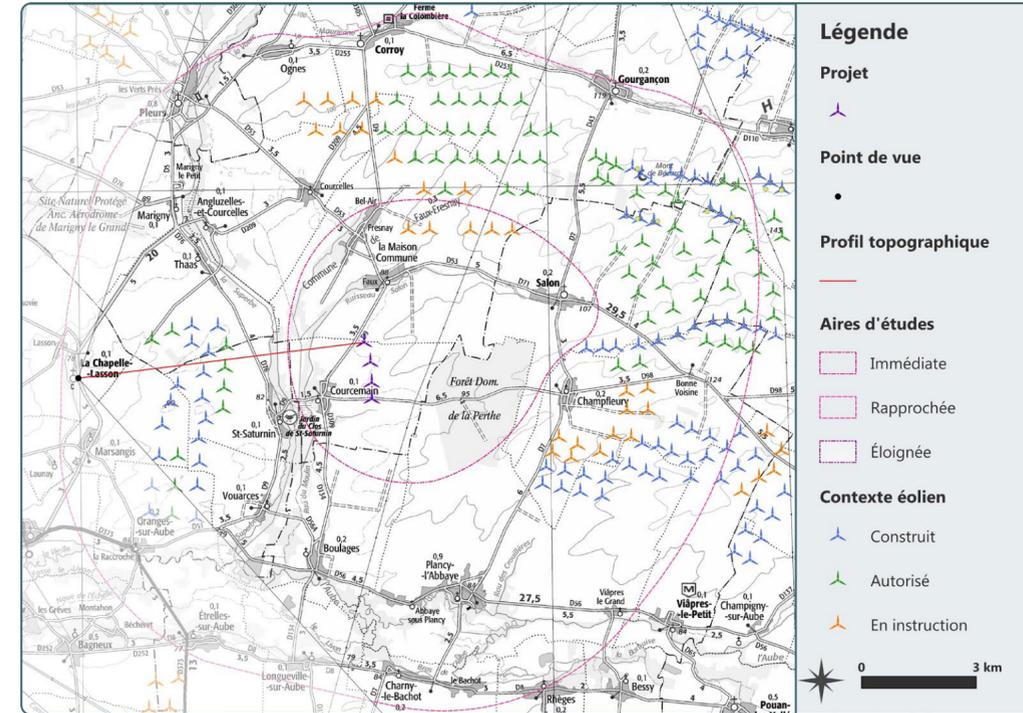




Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)

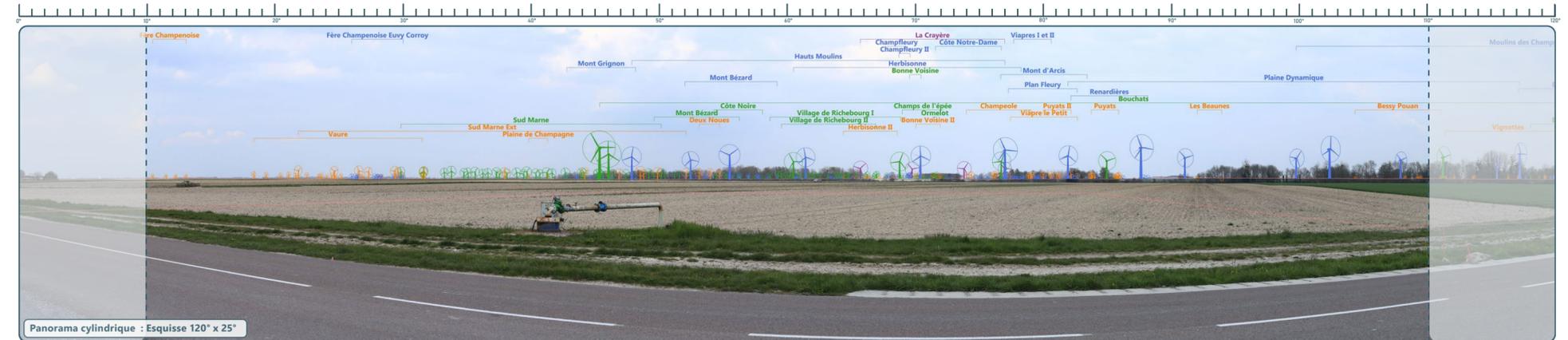
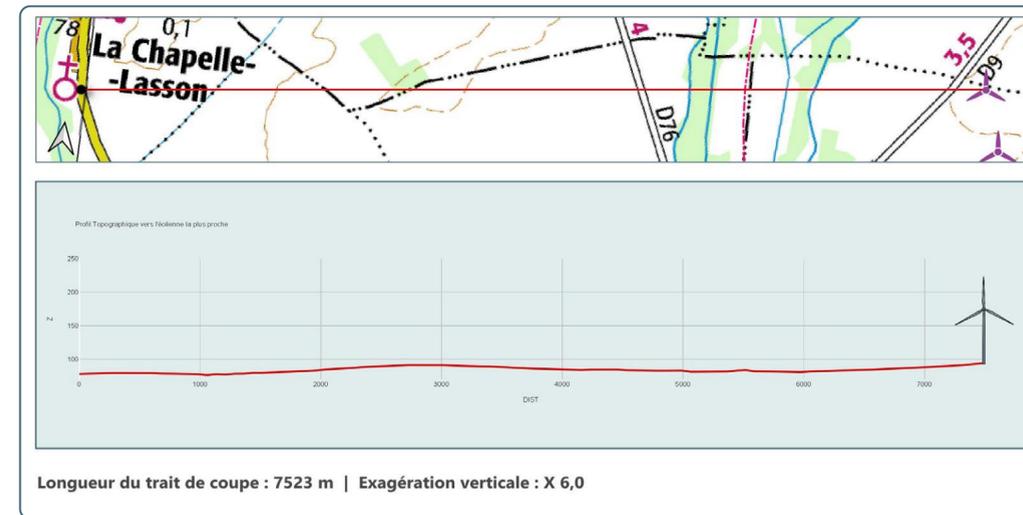


Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)



La Chapelle des Templiers de La Chapelle-Lasson, classée au titre des monuments historiques, se situe en périphérie du bourg, et est en contact visuel direct avec les grands paysages de la Champagne Crayeuse. L'observateur découvre alors un paysage très épuré, marqué par les grandes parcelles cultivées et rythmé par les boisements de la Superbe à l'arrière-plan. L'éolien, bien que de hauteur modérée, est très présent dans cette scène, en particulier à travers les parcs construits des Hauts Moulins et de la Plaine dynamique (aussi appelés parcs de la Chapelle), qui forment avec les parcs accordés des Bouchats de longues lignes sur l'horizon à l'avant-plan des boisements.

Le projet de la Crayère sera relativement discret dans ce contexte. Situées à l'arrière-plan des boisements de la Superbe, les éoliennes seront en partie tronquées. Leur hauteur apparente est de surcroît faible, et inférieure à celle des éoliennes des parcs de la Chapelle plus en avant. Aussi, bien qu'elles soient visibles, la présence visuelle est faible. L'implantation lisible et linéaire du projet ainsi que son orientation similaire à celle des parcs de la Chapelle permettent de limiter l'effet de densité lié à la superposition.



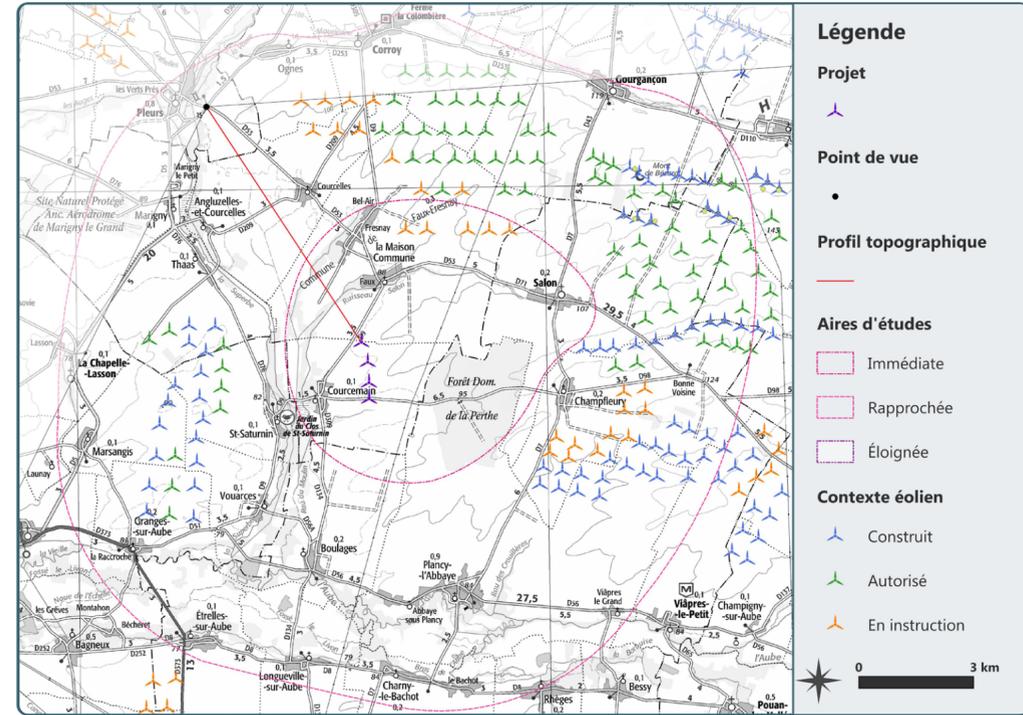


Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)



Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)

Vue n°15 - Pleurs - Croisement de la D53 et de la D5

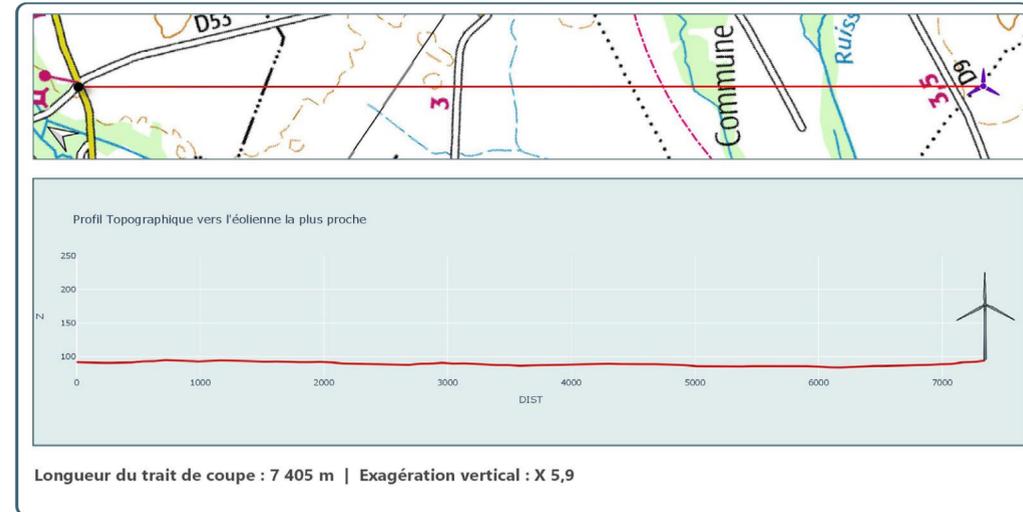
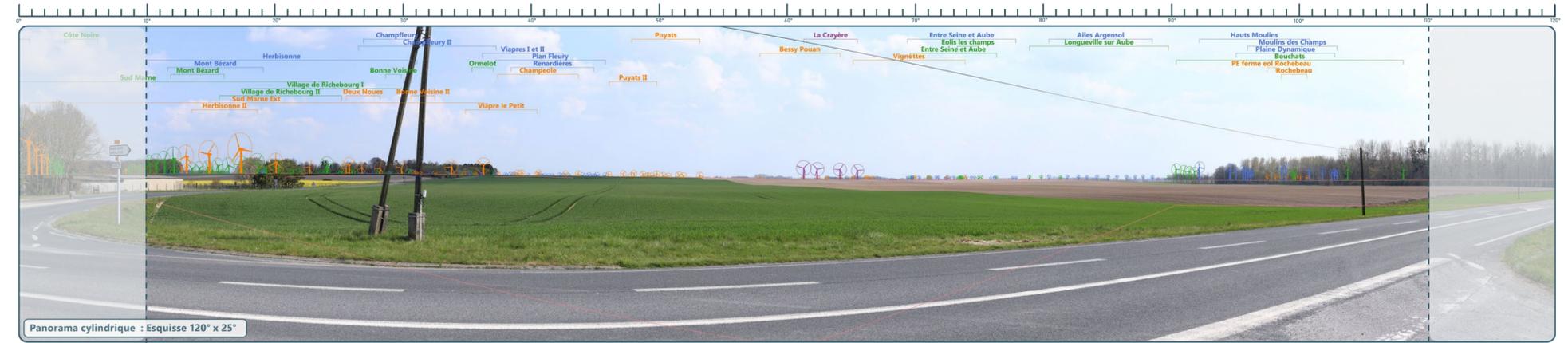


À la limite nord-ouest de l'aire d'étude rapprochée, le bourg de Pleurs s'inscrit dans la vallée de la Superbe. Sa sortie constitue une zone de transition entre le caractère très boisé de la vallée et l'ouverture importante du reste de la plaine. Il s'agit majoritairement d'un paysage de grandes cultures ouvert, légèrement ondulé, mais plusieurs boisements plus ou moins prégnants viennent fermer l'horizon et délimiter la profondeur de champs. Les motifs verticaux restent toutefois peu nombreux, ce qui contribue à renforcer l'apparente immensité du territoire. L'éolien est relativement peu présent, dissimulé par les boisements d'arrière-plan. Les rares éoliennes réellement présentes visuellement sont les éoliennes du parc Sud Marne et de la Chapelle. Toutefois, la prégnance de ces parcs et leur localisation à proximité d'autres motifs verticaux tendent à diminuer leur impact visuel.

Bien qu'entièrement visible, le projet de la Crayère reste encore relativement peu prégnant : il ne génère pas d'effet d'écrasement, et ne domine pas visuellement la scène. Aussi, il ne va pas modifier profondément la structure du paysage, qui reste dominée par l'horizontalité des plaines de grandes cultures. Sous cet angle, la géométrie du parc est très lisible et claire. Cette ligne simple est bien adaptée aux paysages épurés de Champagne, ce qui facilite son intégration paysagère.



Pleurs - Croisement de la D53 et de la D5 - Vue n°15

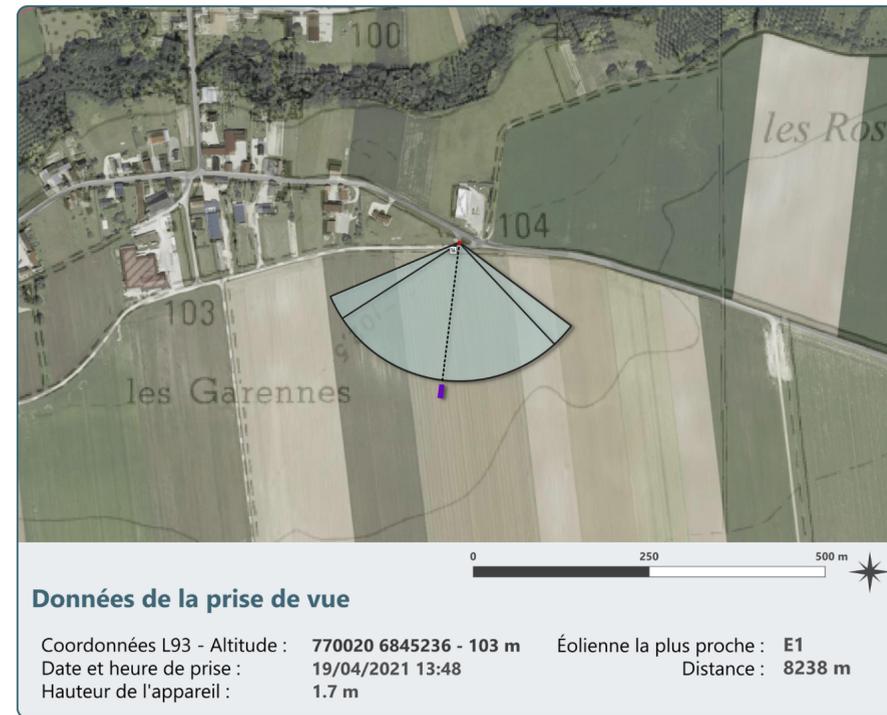
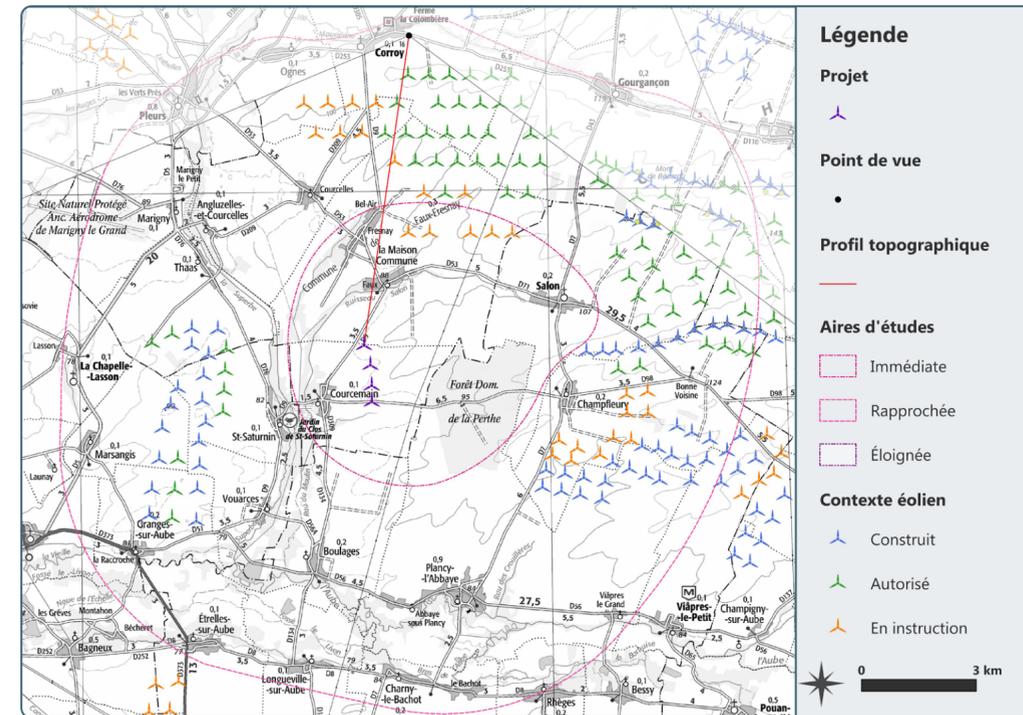




Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)

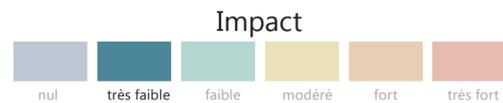
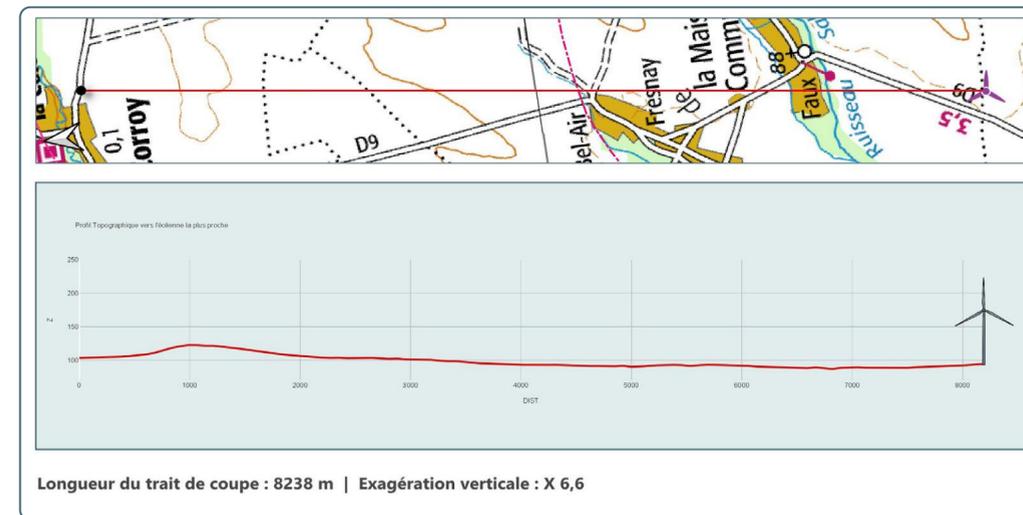


Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)



En quittant Corroy par l'est, l'observateur rejoint la D253. Cet axe de communication longe la vallée de la Maurienne et se retrouve légèrement encaissé. Si la grande plaine ouverte donne une impression de profondeur, les éoliennes tronquées du parc éolien Sud Marne témoignent d'une partie du paysage entièrement dissimulée par les ondulations du relief. En plus de témoigner des particularités du relief, le parc Sud Marne est le motif fondateur de ce paysage, apportant structure et imposant sa marque.

Le projet de la Crayère sera en grande partie masqué par le relief, qui ne laissera apparaître que l'extrémité des pales à l'arrière-plan du parc de Sud Marne. À cette distance, la hauteur apparente de cette partie visible est très faible, ce qui réduit fortement sa présence visuelle.





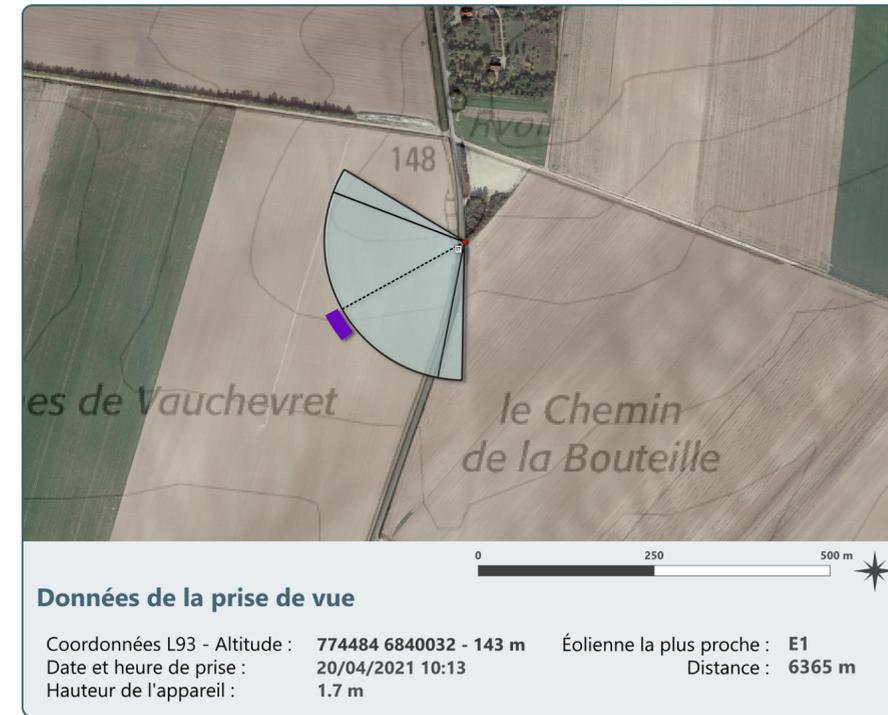
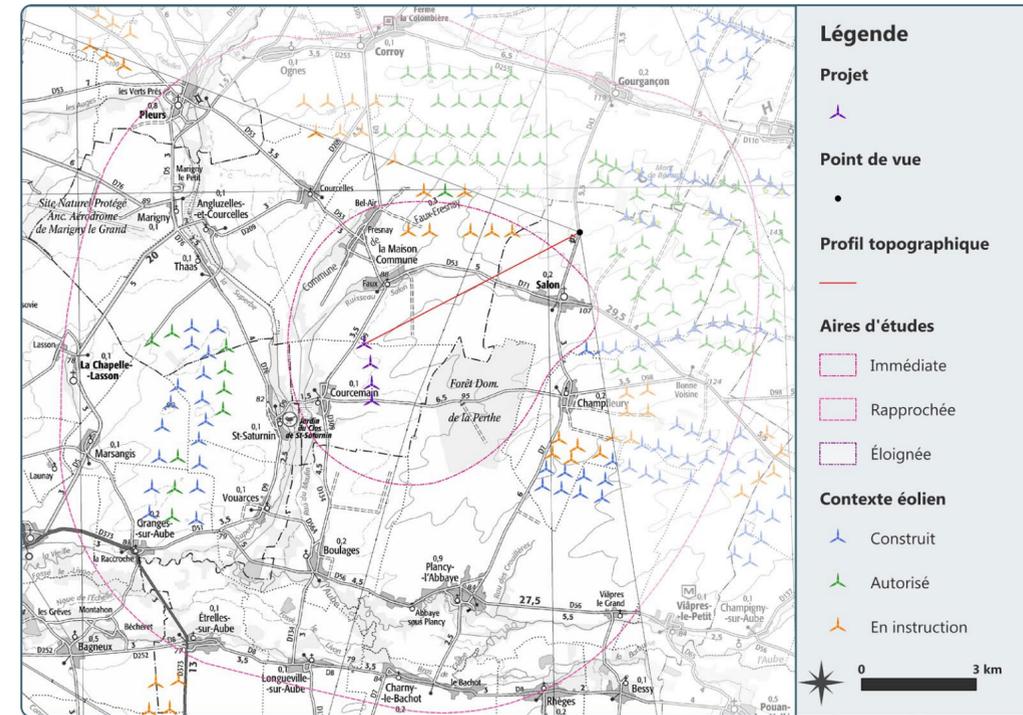
Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)



Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)

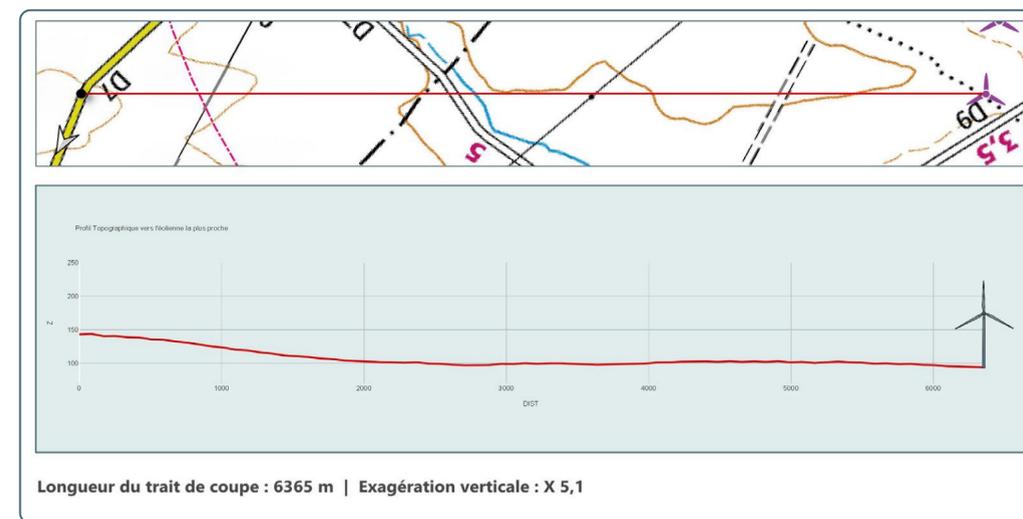
Vue n°17 - Salon - D7, vue sur le bourg et son église

Salon - D7, vue sur le bourg et son église - Vue n°17



Le long de la D7, l'observateur a la parfaite illustration de tous les éléments de la Champagne Crayeuse. Le relief ondulé permet une vue plongeante depuis les points hauts. L'ouverture très importante ne forme pas d'obstacle à la perception et permet au regard de porter très loin dans ces grandes étendues cultivées. Au fond de la vallée, le bourg de Salon et les cordons boisés se dessinent le long du ruisseau du Salon. Dans ce paysage très ouvert, l'éolien se voit de manière importante. Toutefois, les parcs actuels sont peu prégnants. À gauche de la route, l'église classée de Salon est à peine perceptible, et ne se détache pas de la silhouette du bourg.

Dans ce contexte très ouvert, le futur parc de la Crayère sera visible dans son intégralité. Il sera plus prégnant que les parcs d'arrière-plan mais n'occupe pas un nouvel angle sur l'horizon, préférant une implantation en densification. La ligne qu'il forme sur l'horizon est claire et lisible, et cette géométrie simple est bien adaptée à ce type de paysage. Sa prégnance, bien qu'encore modérée à cette distance, commence à générer un motif important dans le paysage. Toutefois, la hauteur apparente ne génère pas de déséquilibre en termes de rapport d'échelle vis-à-vis des immenses plaines agricoles.





Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)



Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)